

ATTESTATION DE PROLONGATION D'INSTRUCTION

D'UNE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE TITRE DE SÉJOUR

VOS RÉFÉRENCES:

Identifiant (N° étranger): 9921066522

N° de la demande : 6901202409241228165

Validité: du 19/01/2025 au 18/04/2025

Nom de naissance : LARMAT

Nom d'usage:

Prénom: JEAN PIERRE

Né(e) le : 26/06/2001

A: FLORIDA, U.S.A., ETATS UNIS

Nationalité : AMÉRICAINE

Adresse: 3 RUE DOCTEUR AUGROS 69005 LYON FRANCE



La demande de titre de séjour que vous avez déposée le 24/09/2024 est toujours en cours d'instruction.

Cette attestation vous est délivrée pour autoriser votre présence en France entre le 19/01/2025 et le 18/04/2025.

Cette attestation n'est valable qu'accompagnée du titre précédemment détenu même s'il est arrivé à expiration.

Ce document justifie le maintien de l'ensemble des droits ouverts en raison du titre de séjour précédemment détenu. Si ce titre permettait d'exercer une activité professionnelle, celle-ci peut se poursuivre pendant la durée de validité de cette attestation. Elle ne permet pas l'ouverture de droits nouveaux.

Ce document autorise le franchissement des frontières de l'espace Schengen.

